

Métiers du notariat : quelles études choisir ?

Variés et passionnants, au contact des clients, les métiers du notariat continuent de recruter malgré le contexte actuel. Quelles formations mènent à ces parcours ?

Quelles qualités faut-il pour travailler dans un office notarial ?

Notaire ou collaborateur, dans un office notarial, chacun doit faire preuve d'une grande organisation et d'une rigueur absolue. Pour bien servir les clients, qui confient à l'office leurs projets de vie, l'écoute et la pédagogie sont essentielles. Il faut aussi être adaptable et conserver le goût d'apprendre : le droit et la fiscalité évoluent constamment et l'outil informatique est devenu très présent.

Quelles études faut-il entreprendre pour travailler dans un office ?

Après le bac, si l'on privilégie des études courtes, on peut entreprendre un BTS Métiers du notariat, à compléter par une année de licence pro pour parvenir à bac +3. Ces diplômes ouvrent la voie pour des postes de formaliste, d'assistant juridique... Avec le diplôme des métiers du notariat (DMN), on peut devenir rédacteur confirmé pour exercer ses talents de juriste et se spécialiser dans un domaine (immobilier, droit de la famille...).



Et pour devenir notaire ?

Aujourd'hui, deux voies principales cohabitent, l'une universitaire, avec le master en droit notarial, l'autre « professionnelle », après un master en droit, à l'Institut national des formations notariales (INFN).

Dans les deux cas, un stage de longue durée, rémunéré, est nécessaire pour obtenir son diplôme après sept à huit années d'études. On exerce généralement quelque temps comme notaire assistant (niveau cadre) avant d'être nommé par le garde des Sceaux et d'exercer soit comme notaire salarié d'un office soit comme notaire titulaire (individuel ou associé).

Une réforme est envisagée ?

En effet, les plus jeunes futurs notaires vont connaître un nouveau cursus : après un master en droit ou équivalent, ils suivront une formation élargie et actualisée, renforcée par des modules de déontologie, du management, une spécialisation juridique... L'INFN ambitionne de devenir la Grande école du notariat, ouverte à des profils variés (écoles de commerce, IEP...).

Il n'y a que des juristes dans un office notarial ?

Le notariat offre des opportunités aux comptables, après une spécialisation. Les métiers de l'immobilier (gestion locative, négociation...) se développent dans les offices, avec des règles propres à la profession. Il y a aussi les métiers de l'accueil, du standard... qui exigent rigueur et polyvalence. Sans oublier des métiers émergents autour du numérique. Ce sont autant de pistes de reconversion, qui peuvent être accompagnées par des formations spécifiques.

Comment se renseigner ?

Outre le site www.notaires.fr qui présente plusieurs métiers, on peut consulter le site de l'INFN pour les formations : www.infnn.fr. Et pourquoi ne pas chercher un stage en office, pour découvrir son fonctionnement et évaluer sa motivation ?

ACTUS

Donation ou don manuel ?

Ces deux façons de donner à ses proches sont au sommaire de la Lettre Conseils des notaires de décembre.



Immobilier, le marché a résisté en 2020

Les notaires ont dressé en décembre un premier bilan de l'année 2020. Avec 980 000 transactions prévues soit seulement 5 % de moins qu'en 2019, le marché des logements anciens est resté très actif. Les prix ont augmenté de 6,5 % pour les appartements et de 4,2 % pour les maisons.

Cachet de l'office

Office notarial d'Erstein
Me Edmond RUSTENHOLZ et Me Philippe TRENS
1 rue de la Scierie
67150 ERSTEIN

Tél : +33 (0)3 88 98 00 36
Fax : +33 (0)3 88 98 99 86

Site Internet : scp-trens.notaires.fr

